



MICRO-CRÈCHE « BONNE AVENTURE »

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le 1^{er} décembre 2022

Sommaire :

LE PROJET D'ACCUEIL	4
I. Le gestionnaire	4
II. Caractéristiques fonctionnelles de la structure	4
III. Constitution de l'équipe pluridisciplinaire	5
IV. Le contrat enfance jeunesse	6
LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
I. LE PROJET SOCIAL	7
1) Présentation de la commune	7
2) Projets d'urbanisation et équipements de la commune	7
3) Les jeunes enfants	7
II. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	8
LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF	9
I. LES PREMIERS JOURS DE L'ENFANT EN COLLECTIVITÉ	9
II. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN	9
1) Les transmissions	9
2) Les séparations et retrouvailles	10
3) Les transitions (nouvelle activité, nouveau lieu, réveil...)	10
4) L'éveil	11
5) Les relations parents-professionnelles	11
III. REPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS	11
1) L'affectif	11
2) La distance professionnelle	12
IV. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DEVELOPPEMENT ET SES	
EVOLUTIONS	12
1) Apprendre à être ensemble, un éveil pour la vie	12
2) La rencontre de « l'autre »	13
3) La socialisation et l'autonomie :	14
4) L'aménagement de l'espace	15
5) La motricité libre	15
6) Favoriser le langage par la verbalisation, la reformulation	16
7) Les ateliers encadrés, organisés, proposés	16
8) L'autonomie	17
9) Les soins à l'enfant	18

10)	Les repas	18
11)	Le change	19
12)	Le pot/toilettes et acquisition de la continence	19
13)	L'hygiène au quotidien.....	20
14)	Le sommeil	20
15)	L'objet transitionnel : le doudou et la tétine	21
16)	Les soins médicaux.....	21
17)	La passerelle crèche/école	21
V.	LE TRAVAIL EN EQUIPE	22
1)	Réunions.....	22
2)	Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)	22
3)	Les formations.....	22
4)	L'accueil des stagiaires et étudiant(e)s	22

LE PROJET D'ACCUEIL

I. Le gestionnaire

L'établissement d'accueil de jeunes enfants, géré par la commune de Belbeuf, assure pendant la journée un accueil collectif.

Cet établissement fonctionne conformément :

- Aux dispositions du décret du 30 Août 2021 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, toute modification étant applicable,
- Aux dispositions du règlement ci-après approuvé par délibération du conseil municipal du 1^{er} décembre 2022.

La structure d'accueil est placée sous la responsabilité du Maire de la commune de Belbeuf, 3 rue du Général de Gaulle 76240 BELBEUF, adresse de la crèche : 13 A rue du Général de Gaulle.

II. Caractéristiques fonctionnelles de la structure

La Micro-Crèche Bonne aventure est habilitée à accueillir les enfants après délivrance de l'agrément.

L'établissement assure un service multi-accueil qui fonctionne 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30. La structure est fermée les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que trois, ou quatre, semaines par an en été et une semaine à Noël.

- Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil est de 12 places polyvalentes, dont 1 place réservée pour l'accueil d'un enfant handicapé.

L'effectif autorisé d'enfants présents simultanément dans la structure est de 12. La répartition entre accueil régulier et accueil occasionnel se fait en fonction de la demande, des règles de bon fonctionnement de la structure et d'une occupation continue des berceaux.

- Age des enfants accueillis :

L'établissement assure l'accueil collectif régulier et occasionnel des enfants de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Les enfants pourront être accueillis après signature d'un contrat établi pour un an renouvelable.

- L'accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique :

L'enfant peut être accueilli avec une pathologie ou un handicap dans la mesure où sa santé n'est pas mise en jeu par la collectivité et où les soins qui lui sont nécessaires sont compatibles avec la structure.

Sachant que le personnel n'a pas de qualification médicale et que la structure est un lieu de vie et non de soins, la crèche ne peut répondre à certains problèmes médicaux, seul le médecin de la crèche décidera si cet accueil est possible ou non.

Il ne faut pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant, ne pas aller trop vite et s'adapter aux potentialités de chaque enfant. La responsable rencontrera les parents pour établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui sera revu en fonction des remarques des professionnelles et de l'évolution de l'enfant.

A l'inverse, le médecin de la crèche ainsi que le personnel de la structure, à travers l'observation continue et bienveillante des enfants au quotidien, peuvent déceler des

dysfonctionnements dans le développement et orienter les familles vers des médecins traitants, psychiatres ou psychologues, travailleurs familiaux...

III. Constitution de l'équipe pluridisciplinaire

Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnelles de la petite enfance, conformément aux dispositions du décret du 30 août 2021 art 2324-37. Cet établissement est placé sous l'autorité d'une responsable qui établit un planning permettant une continuité de la fonction de direction avec l'auxiliaire de puériculture, et organisant tout au long de la journée la présence autour des enfants du personnel nécessaire.

- La responsable : placée sous l'autorité du Maire

Elle a délégation du gestionnaire pour :

- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants.
- Assurer la gestion de l'établissement qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de l'animation générale de l'établissement, de l'encadrement et de la répartition des tâches du personnel, des interventions du Référent Santé et Accueil Inclusif attaché à l'établissement et du psychologue en charge de l'animation des Analyses de Pratiques Professionnelles (APP), du concours d'équipes pluridisciplinaires extérieures et de l'application des dispositions du règlement de fonctionnement et du présent projet d'établissement,
- Organiser les admissions après avis de la commission d'admission,
- Assurer toute information sur le fonctionnement de l'établissement,
- Organiser les échanges d'informations entre l'établissement et les familles, au quotidien et à titre individuel pour chaque enfant, organiser des temps de réunion avec les familles,
- Organiser et suivi de l'accueil de stagiaires
- Veiller au respect des normes d'hygiène

Elle est tenue de signaler au médecin responsable du Pôle Santé du Département de Seine Maritime tout accident grave survenu dans les locaux de l'établissement ou à l'occasion de son fonctionnement.

Elle tient à jour un dossier personnel pour chaque enfant et un registre de présence journalière qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle.

Elle est responsable, avec son équipe, du projet d'établissement et du projet pédagogique ainsi que de sa mise en œuvre.

De plus, en tant que responsable elle valorise au sein de l'équipe la fonction éducative qui favorise l'éveil et le développement global des enfants, en collaboration avec l'auxiliaire de puériculture et les agents placés auprès des enfants.

- Les auxiliaires de puériculture :

Elles prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe ; elles répondent à ses besoins et sollicitations, assurent la surveillance et les soins quotidiens, organisent les activités d'éveil dans le cadre du projet pédagogique, veillent à la sécurité des enfants, assurent l'accueil des enfants et de leur famille... Elles prennent en charge l'accueil des parents, les arrivées et les départs des enfants et s'assurent de la bonne organisation du quotidien des enfants présents dans l'établissement, de leur santé, de leur sécurité et de leur bien-être.

Elles s'assurent de l'hygiène des jeux, jouets et locaux pendant la présence des enfants et veillent à en maintenir la propreté.

En cas d'absence de la responsable de la structure, la continuité du service est assurée par l'auxiliaire de puériculture présente désignée.

- Les autres agents placés auprès des enfants :

Ils assurent l'accueil quotidien des enfants, animent des ateliers, assurent les soins d'hygiène et de confort et effectuent les tâches techniques telles que l'entretien des locaux et le service des repas en collaboration avec l'auxiliaire de puériculture.

- Le Référent Santé et Accueil Inclusif :

En conformité avec l'article R2324-39 du décret du 30 aout 2021, la surveillance médicale générale est assurée, sous forme de vacation, par un médecin attaché à l'établissement qui :

- Assure les actions d'éducation et de promotion de santé auprès du personnel
- Veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé,
- Assure le suivi préventif des enfants accueillis, et veille à leur bon développement et à leur adaptation dans la structure en liaison avec le médecin de famille. Le médecin attaché à l'établissement peut être amené à examiner les enfants.

Le médecin ne peut se substituer au médecin de famille qu'en cas d'urgence. Si le médecin de l'établissement constate que l'état de santé d'un enfant requiert des soins appropriés, il peut proposer aux parents de faire appel à un médecin de leur choix et le cas échéant conseiller la famille.

Tout enfant fréquentant la micro crèche doit être soumis aux vaccinations obligatoires prévues par les textes en vigueur, sauf contre-indication attestée par un certificat médical indiquant le motif et la durée.

- Le Psychologue : L'analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

En conformité avec l'article R 2324-37 du décret du 30 aout 2021, la micro-crèche s'attribue la collaboration d'un psychologue à hauteur de 6 heures minimum par an dont deux heures tous les trimestres, sous forme de vacations. Ces séances visant à offrir un soutien éducatif à l'équipe, travailler à l'harmonisation des pratiques et réfléchir aux éventuelles difficultés survenant dans le cadre de la crèche ont lieu en dehors de l'accueil des enfants, soit le soir après 18h30.

IV. Le contrat enfance jeunesse

Les modalités d'accueil de l'enfant sont formalisées au terme d'un contrat signé entre les parents et la responsable de l'établissement. Ce contrat d'accueil précise le temps de présence choisi (les jours), les heures d'arrivée et de départ de l'enfant et les modalités selon lesquelles il peut être révisé.

Le contrat tient compte des fermetures annuelles de la structure.

La participation financière des parents aux frais d'accueil de leur(s) enfant(s) est déterminée par délibération du conseil municipal et conformément au barème national des participations familiales établi par la CNAF, en application des termes de la convention liant la commune de Belbeuf et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime.

La participation horaire de la famille varie en fonction des ressources et de la composition de celle-ci.

LE PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

I. LE PROJET SOCIAL

Présentation de la commune

La commune de Belbeuf fait partie de la Métropole de Rouen, et est située dans le canton de Darnetal. C'est une commune périurbaine, mais qui garde son caractère de village. Elle compte 2216 habitants (chiffres INSEE 2017) qui sont répartis entre le village et les 4 hameaux : Normare, Saint Adrien, La Poterie, les Gravettes et les Gênétais.

On y dénombre plus de 1042 logements, qui sont essentiellement des maisons individuelles et avec une très forte proportion de propriétaires occupants (plus de 85 %). La population est assez stable ; elle comprend surtout des personnes de catégories socioprofessionnelles moyennes ; avec une forte proportion de ménages qui travaillent à deux. On note un nombre important d'enseignants, de professions paramédicales. Le taux de chômage est moyen.

Les chiffres INSEE de 2018 nous indiquent le nombre de 720 familles, dont 317 avec enfants, 343 sans enfants (1 enfant : 186, 2 enfants : 141, 3 enfants : 35, + de 3 enfants : 5. ; les familles monoparentales : 60).

Projets d'urbanisation et équipements de la commune

Au centre du village, une opération de construction par un organisme HLM a vu le jour en 2012. Au hameau de Normare, un vaste projet de construction de 120 logements avec 20 logements locatifs, 20 logements en accession aidée et 80 maisons individuelles s'est déroulé en 2 tranches jusqu'en 2015. D'autres projets devraient voir le jour d'ici 5 ans.

Ces deux projets ont apporté des habitants supplémentaires à la commune qui a tendance à vieillir. Cela a permis de maintenir les effectifs dans les écoles.

La commune offre aux habitants :

- Une bibliothèque municipale qui propose un accueil spécifique adapté aux jeunes enfants avec une zone réservée ;
- Un service d'accueil périscolaire ;
- Un centre de loisirs municipal sans hébergement le mercredi et les vacances scolaires ;
- Un Relais d'Assistants Maternelles a été créé sur le canton en 2012
- Une Micro crèche Municipale.

Les jeunes enfants

Les tableaux des naissances pour les dernières années montrent un résultat assez variable :

- | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| - 2017 : 15 enfants | - 2018 : 20 enfants | - 2019 : 8 enfants |
| - 2020 : 27 enfants | - 2021 : 15 enfants | - 2022 : 7 enfants |

Actuellement, 13 assistantes maternelles sont en activité et proposent environ 40 places de garde, plus une micro crèche de 12 places sur la ZAC Gênétais « Les Bout 'Chou » sur la commune.). Cette activité s'est donc développée et la commune soutient le syndicat RAMIPER (Relais des Assistants Maternelles Itinérant) en mettant à leur disposition des locaux tous les mardis matin.

II. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Les locaux

Dans le souci de minimiser la consommation énergétique, notre crèche est équipée d'un système de chauffage par le sol avec circuit d'eau constante, de détecteurs de présence dans certaines pièces ; l'éclairage à technologie led est le prochain aménagement prévu à la crèche. Les lumières ne restent pas allumées inutilement et les appareils non utilisés sont éteints.

Pour s'assurer de la qualité de l'air dans la structure, la pièce principale est munie d'un capteur de CO2 et tous les espaces sont ventilés au cours de la journée. Des volets permettent de garder la chaleur de la journée pendant la nuit en hiver et de diminuer l'utilisation de climatiseurs en cas de fortes chaleurs l'été.

- L'Alimentation

La filière courte et BIO, la saisonnalité et la qualité des produits, ainsi que des cuissons adaptées pour préserver le goût sont privilégiées. Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucres ajoutés.

Dans le cadre de lutte anti-gaspillage, les repas sont préparés avec des proportions au plus juste des besoins de l'enfant et les fruits sont coupés à la demande.

Les déchets sont triés et une attention particulière est portée à tout ce qui recyclable (piles, médicaments périmés etc. ...)

- L'entretien/le nettoyage des structures

Le produit détergent / désinfectant principal de la crèche est en dilution automatique et pour les autres produits un protocole précis de dilution a été mis en place pour une consommation raisonnée : c'est plus économique et il n'y a plus de gaspillage. Le nettoyage s'effectue avec des lavettes en microfibras qui nécessitent l'utilisation de moins d'eau et de détergents.

- La lutte anti –gaspillage

Économiser l'énergie (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient), l'eau (ne pas laisser couler les robinets et/ou utiliser des dispositifs de régulation de débit d'eau), le papier (imprimer le papier en recto-verso, privilégier les communications dématérialisées), les essuie-mains (limiter le nombre de feuilles de papier absorbant), l'alimentation (gestion des stocks, anticipation et ajustement des commandes de repas dans un souci de consommation raisonnée. Pour optimiser la durée de vie de nos appareils électroménagers, nous respectons les modes d'emploi du petit matériel (dégivrage des réfrigérateurs, nettoyage régulier des filtres...).

- La pédagogie

Les professionnelles ont un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elles accueillent quotidiennement. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau... Tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter l'environnement. Nous nous évertuons à adopter un comportement responsable, à consommer de manière responsable et à transmettre ces valeurs aux enfants.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF

L'enfant est considéré comme un individu à part entière qui va vers son plein développement et la construction de sa personnalité. Chaque enfant est différent dans la mesure où il a une histoire et un environnement qui lui est propre. Au sein de la crèche, nous prenons en compte la notion d'individualité.

L'enfant est acteur de son développement d'où l'intérêt de favoriser son autonomie et de respecter ses rythmes.

I. LES PREMIERS JOURS DE L'ENFANT EN COLLECTIVITÉ

Chaque enfant nouvellement inscrit commence par une période de familiarisation individualisée progressive et obligatoire sur 2 semaines modulables. Les modalités seront fixées, d'un commun accord, entre l'équipe et les parents et réajustables en fonction du rythme de l'enfant et de la présence de sa référente.

La première séparation, et la façon dont l'enfant pourra la gérer en s'attachant à la personne qui s'occupera de lui, semble être la base de sa capacité future à se détacher, à créer des liens d'attachement pour expérimenter le monde, se construire. L'adaptation permet de familiariser l'enfant à ce nouveau milieu de vie et aux personnes qui s'occuperont de lui et de le sécuriser affectivement par une séparation en douceur, à son rythme et à celui de ses parents. Les objectifs de l'adaptation sont de permettre :

- A l'enfant de se constituer de nouveaux repères en ce qui concerne les autres enfants, l'équipe, les locaux, le rythme de vie en collectivité
- Aux parents de faire connaissance avec le personnel référent afin d'établir une relation de confiance, - A l'encadrement de partager un moment privilégié et individualisé avec le couple parent/enfant afin de connaître le contexte familial de l'enfant et ses besoins spécifiques,
- Aux autres enfants du groupe de faire connaissance avec un nouveau compagnon qui leur sera présenté. Cette période permet de partager des moments précis d'éveil, de repas, de change et de sommeil. Elle est aménagée en fonction des réactions des parents et de l'enfant (angoisse, peur de l'étranger...)

Une professionnelle sera désignée référente de la famille au moment de la familiarisation, c'est la personne qui accompagne la famille et l'enfant pour les premiers temps à la crèche et ce jusqu'à une bonne partie de l'adaptation.

Elle est le lien privilégié avec le parent et partage les informations importantes avec l'équipe. Le parent est invité à tous les premiers moments de son enfant : le repas, la sieste, le change...

II. L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

1) Les transmissions

Un temps de transmission individuel entre le parent et une professionnelle a lieu à l'arrivée et au départ de l'enfant. A son arrivée, il permet au parent de communiquer des informations sur l'état général de l'enfant, sur des changements éventuels de son rythme ou de ses habitudes... Lors de son départ, la professionnelle partage brièvement le vécu de l'enfant lors de sa journée (déroulement, informations importantes, petite anecdote...). Les temps de transmission sont l'occasion d'échanges entre le parent et l'équipe.

Si à un moment les parents ont besoin d'un temps d'échange plus long, ils peuvent en faire la demande auprès des professionnelles qui l'organiseront.

L'accueil pour la journée est prévu entre 8h et 9h30. Le soir le dernier accueil des familles est à 18h15 pour le temps des transmissions.

Ces temps d'échange sont essentiels car ils permettent de **renforcer le lien parent-professionnel-enfant**. Il s'agit également d'un moment pendant lequel les professionnelles peuvent répondre aux questions des familles. Les temps de transmission sont donc très importants et c'est pourquoi ils ne doivent pas être négligés ; ils sont inclus dans le temps d'accueil de l'enfant au sein de la crèche et font donc partie du contrat d'accueil : les familles doivent notamment arriver 10 mn au plus tard avant la fin de leur contrat pour ce temps et au plus tard à 18h15 le soir. A défaut les temps d'échange seront reportés.

Il est important de **respecter ces horaires** afin de permettre le bon déroulement de la journée des enfants et du personnel. Les retards pouvant perturber l'organisation de la journée nous demandons aux familles de nous prévenir. Cela permet à l'équipe d'anticiper une arrivée ou un départ tardif, pour accueillir dans les meilleures conditions.

2) Les séparations et retrouvailles

De nombreuses émotions traversent l'enfant lors de ces temps de séparation et de retrouvailles. Il peut être à la fois heureux d'arriver à la crèche et triste de quitter son parent. De telles émotions sont parfois difficiles à gérer pour de jeunes enfants. Ces moments peuvent ainsi être l'occasion de pleurs ou d'énervement, manière qu'ont les enfants pour exprimer ce qu'ils ressentent. Les professionnelles mettent des mots sur ce que l'enfant peut ressentir et l'accompagnent dans ces temps particuliers.

Des rituels peuvent être mis en place comme le « coucou » au portillon ; si le besoin s'en fait ressentir, le parent peut entrer dans l'espace de vie avec son enfant, pour partager un temps de jeu ou de lecture, afin de faciliter la transition et prendre le temps de se dire au revoir. **Dans tous les cas, il est important que le parent dise « au revoir » à son enfant, afin de marquer son départ et le prévenir de son retour.** C'est aussi respecter son enfant en tant que personne qui a besoin de cette considération.

Les retrouvailles du soir sont un temps de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte son lieu de vie journalier. C'est un temps fort en émotions et parfois sujets à surexcitations. L'enfant a besoin d'un peu de temps pour gérer toutes ses émotions à l'arrivée de son parent. Si l'enfant ne veut pas partir ou « se fait désirer » par son parent, c'est qu'il a juste besoin d'un peu plus de temps et de mots sécurisants pour accepter le passage d'une situation à une autre. Il est donc important de prendre du temps pour partir de la structure et au minimum 10 mn avant la fin du contrat d'accueil.

Ainsi, lors de l'arrivée du parent, un des membres de l'équipe se dégage du groupe d'enfants afin de communiquer avec les familles.

3) Les transitions (nouvelle activité, nouveau lieu, réveil...)

Les jeunes enfants sont très sensibles aux temps de transitions qui ponctuent la journée. Les professionnelles les accompagnent en verbalisant ce qui va arriver et ce qui est en train de se passer. Cela permet aux enfants de trouver peu à peu des repères sécurisants à travers des rituels. A la crèche comme à la maison, rituels et routines sont nécessaires aux enfants. Ils leur permettent de rythmer leur journée, alors qu'ils n'ont pas encore la notion du temps, cela les sécurise. Les actes de la vie quotidienne ritualisés par les encadrants permettent à l'enfant d'anticiper la venue des temps importants comme l'accueil du matin, le repas, la sieste et le goûter, et ainsi de se repérer dans le temps et l'espace. En se référant aux actions ritualisées, l'enfant comprend mieux où il va et identifie peu à peu « l'avant » et « l'après ». Ainsi, il peut anticiper sa journée tout en développant sa capacité à prévoir. Le rituel le rassure sur le plan émotionnel en lui donnant un point de repère sur les actions à venir.

4) L'éveil

Dans les premiers mois de vie, les enfants découvrent au fur et à mesure leur entourage. Leur champ de vision s'agrandit et le développement de leurs capacités motrices leur permet progressivement d'aller explorer ce qui les entoure. Ils passent de spectateurs à acteurs de leur environnement : ils regardent, touchent et goûtent tout ce qu'il y a autour d'eux. Les « jeux » des très jeunes enfants sont donc essentiellement constitués de manipulations et de déplacements. Ils explorent les interactions avec leur entourage et découvrent peu à peu leur influence sur le monde qui les entoure.

5) Les relations parents-professionnelles

Les professionnelles portent beaucoup d'importance au lien parents –professionnel, la confiance mutuelle qui se crée et s'entretient au fil de l'accueil de l'enfant. Ainsi l'équipe travaille sur la communication, la participation des familles afin de pouvoir entretenir ce lien précieux. Ces relations passent par les échanges oraux au quotidien, la communication par mails ou au téléphone. L'équipe reste à l'écoute des propositions des familles, de leurs questions, de leurs demandes. L'échange est primordial et c'est ce type de lien, à la fois professionnel mais aussi convivial que l'équipe tente de créer avec les familles accueillies. Les professionnelles reconnaissent que les parents ont la place de premier éducateur de leur enfant et ne jugent pas ce qui se passe à la maison. Néanmoins, l'équipe tente d'ouvrir le dialogue et de réfléchir avec les parents à des réponses et des outils lorsque des situations posent question. Tout ceci dans le cadre du **soutien à la parentalité qui est une priorité pour l'équipe.**

III. REpondre aux besoins des enfants

La mission principale de la Micro-Crèche est d'accueillir et d'accompagner l'enfant et sa famille. Ceci induit que les professionnelles sont là pour répondre aux besoins des enfants : les besoins physiologiques de base (manger, dormir, être changés et soignés) mais aussi les besoins psycho affectifs qui sont tout aussi importants. Ainsi l'observation des enfants par l'équipe et leurs connaissances permettent de répondre au plus près des besoins du tout petit.

L'affectif

- La sécurité affective :

Un enfant qui arrive dans un nouveau lieu, avec de nouvelles personnes qui s'occupent de lui peut se sentir insécurisé. A la crèche, tout est nouveau et il est seul dans cette aventure, séparé de ses parents. L'objectif premier des professionnelles est alors de créer un environnement sécurisant pour l'enfant et être disponible pour lui, pour pouvoir répondre à ses besoins : besoins physiologiques mais aussi psychologiques et affectifs. Le rôle du professionnel étant de sécuriser l'enfant, il ne refuse pas une demande de l'enfant et peut prendre un enfant qui pleure dans ses bras. Les pleurs de l'enfant ne sont pas des « caprices » et les bras ne sont pas « néfastes » à l'enfant : le câlin est un temps de pause et de réassurance indispensable pour l'enfant avant qu'il se lance à nouveau dans la découverte de son environnement. Le jeune enfant a besoin de cette proximité, qu'une attention particulière lui soit portée, qu'on lui sourie, lui parle, pour construire son sentiment de sécurité et son estime de soi. L'adulte est alors là pour signifier à l'enfant qu'il existe dans ce groupe, qu'il a sa place, et qu'il peut faire confiance en l'environnement et les personnes s'occupant de lui. **Les professionnelles portent un regard attentif et bienveillant envers chaque enfant et privilégient des moments individuels lorsque cela est possible.**

- Les liens d'attachement :

Les figures multiples d'attachement que l'enfant va construire sont nécessaires pour que l'enfant puisse développer son sentiment continu d'exister et évoluer dans un environnement sécurisant. Ce lien est nécessaire et inévitable pour que l'enfant se sente bien et en sécurité. **Un enfant qui n'est pas ou peu sécurisé joue peu ou pas, peut avoir des difficultés lors des siestes et des repas.** Il a besoin d'avoir confiance en les professionnelles, et en l'environnement, pour continuer à grandir et à se développer en toute sérénité. Ainsi, les professionnelles créent un lien de confiance avec l'enfant qui induit un certain attachement. Il arrive que l'enfant noue une relation privilégiée avec un adulte en particulier, des affinités vont se créer, et il est important de les respecter. L'enfant a juste créé une figure d'attachement à la crèche, qui lui fournit un repère stable et sécurisant dans ce lieu.

La distance professionnelle

Les membres de l'équipe font néanmoins attention à garder une distance professionnelle avec les enfants. **Malgré les liens qui se créent il est important de rester à cette place de professionnelle et de relais des familles.** Ainsi l'équipe est là aussi pour distancier les relations lorsqu'il y a trop de proximité qui se crée. La juste et bonne distance est à trouver, en communiquant ensemble en équipe, et en prenant du recul sur les situations qui se jouent à la crèche. Par exemple, **les professionnelles ne donnent pas de surnoms aux enfants ni de « petits noms »** Le prénom est choisi par les parents et fait partie de la construction de l'identité de l'enfant. C'est respecter l'enfant et sa famille de garder cette certaine distance. De même on n'impose pas de bisous ou de câlins à l'enfant, c'est lui qui doit être en demande et non pas l'adulte.

L'attachement des enfants et des membres de l'équipe reste donc inévitable mais il reste un attachement secondaire et professionnel, les premiers liens les plus forts restant ceux avec ses parents et sa famille.

La réponse aux besoins est donc la priorité des membres de l'équipe. Elle constitue la base de l'accueil, pour que l'enfant et ses parents se sentent en sécurité.

La Micro-Crèche a également un rôle d'accompagnement de l'enfant dans son développement, dans ses évolutions, ses apprentissages. Tout cela se travaille dans une cohérence éducative en équipe, mais également avec les familles.

Une des missions principales de la micro- crèche est de favoriser un développement harmonieux de l'enfant. Celui-ci concerne la motricité, le langage, mais également les relations entre enfants ou avec les adultes, ainsi que la socialisation et l'autonomie. Les professionnelles travaillent donc ces différents points en équipe et accompagnent les familles dans ces différents stades de développement.

IV. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DEVELOPPEMENT ET SES EVOLUTIONS

1) Apprendre à être ensemble, un éveillé pour la vie

Le tout-petit est tout d'abord centré sur lui-même et son ressenti. Ce n'est que plus tard qu'il va chercher de lui-même à rentrer en interaction avec son entourage. En crèche, le jeune enfant fait partie d'un groupe ; l'équipe n'est pas toujours disponible immédiatement, les autres enfants ne réagissent pas toujours comme l'enfant aurait voulu. Toutes ces interactions sont très riches pour le jeune enfant et contribuent à sa socialisation. L'observation des enfants par les professionnelles est essentielle. La professionnelle est tout d'abord garante de la sécurité

des enfants, sécurité tant physique qu'affective. Par sa connaissance de l'enfant et du groupe, l'équipe va proposer un cadre d'accueil favorable qui va permettre à chaque enfant de trouver sa place et de s'épanouir. Les professionnelles se positionnent à hauteur des enfants, le plus souvent au sol, et les encouragent, par leur présence rassurante, à découvrir le cadre sécurisant de la Micro-crèche et à faire leurs propres expériences. La professionnelle propose et invite l'enfant au jeu sans jamais imposer. Elle tient compte des comportements et participe sans prendre trop d'initiatives.

2) La rencontre de « l'autre »

Il est important de savoir qu'avant de se faire des « copains », l'enfant peut manifester à certains moments des comportements « agressifs » qui sont tout à fait normaux. En effet, l'enfant, dans son développement et sa découverte de son environnement, passe par différents stades. Son auto-centrisme est caractéristique de la petite enfance. Ainsi, il n'est pas en capacité de partager, prêter, **il teste les limites de son environnement et fait des expériences sur l'autre, afin de découvrir les réactions provoquées par ses actions et les comprendre.**

- L'agressivité :

Avant le langage, l'enfant s'exprime par son corps tant qu'il n'est pas en capacité de verbaliser ses émotions, ses désirs, ses désaccords etc. Lorsqu'un enfant tape, pousse ou même mord, ce sont ce qu'on appelle des « **manifestations agressives du jeune enfant** » qui sont **normales**. C'est à l'adulte de réguler ces interactions négatives en accompagnant l'enfant par la parole, lui expliquant l'interdit, et lui montrant qu'il existe d'autres manières d'entrer en relation et communiquer avec l'autre. **C'est un apprentissage lent que l'enfant intègre au fil des répétitions des adultes (professionnelles et parents) et de leur bienveillance.** Il n'existe pas d'enfant « méchant », « violent », « mordeur » ...coller une étiquette à un enfant ne l'aide pas à avancer et le stigmatise (attention à « l'effet pygmalion » : lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est « méchant » il y a toutes les chances pour qu'il le devienne car il se conformera à l'image que l'on a de lui) et surtout, ce ne sont que les actes de l'enfant qui sont répréhensibles et pas l'enfant lui-même.

- Les morsures :

Dans la même idée, il est fréquent que les enfants mordent en collectivité, ou soient mordus. Sachant que **les morsures sont des pulsions incontrôlables pour l'enfant, cela permet de porter un regard qui ne soit pas malveillant sur l'enfant.** Parfois dépassé par son acte, il a, lui aussi, besoin d'être rassuré et sécurisé selon les situations. Les professionnelles veillent à ce qu'aucune étiquette ne soit collée à l'enfant et elles demandent aussi aux familles de ne pas être dans des jugements de valeur. Elles tentent d'ouvrir le dialogue lorsque des situations qui dérangent ou posent des questions sont rencontrées.

Il est important que l'équipe et les parents présents lors de situations difficiles soient attentifs à ne pas porter de jugements de valeur au sujet des enfants. Ces jugements sont dévalorisants et surtout ne signifient rien dans une situation donnée à un moment T. Il s'agit aussi de ne pas entrer dans la logique « œil pour œil, dent pour dent » et de répondre à la violence par la violence, qu'elle soit physique ou verbale. Les professionnelles se portent garantes du cadre et de l'accompagnement des enfants dans leur processus de socialisation incluant les relations avec les autres et l'intégration des interdits, limites et règles. **Plus l'enfant grandit, plus il est en mesure de dire et de vivre avec les autres. Il peut alors être en capacité plus tard de lier des interactions positives avec les autres enfants, devenant parfois partenaires de jeux.**

La socialisation et l'autonomie :

La Micro-Crèche est comme une petite société qui a son organisation, son fonctionnement, son lot de règles et de limites. Le rôle de l'équipe est d'accompagner l'enfant dans l'inscription de cette petite société, en lui donnant sa place dans le groupe. Ainsi la collectivité **génère des règles, des limites et interdits qui sont pensés et discutés en équipe.**

- Les règles, les limites, le cadre :

Les règles permettent de réguler les relations entre enfants, de prendre soin de soi, des autres, et du matériel. Elles sont partagées par l'ensemble de l'équipe et sont durables dans le temps. Ce sont deux conditions nécessaires pour qu'elles soient efficaces. **Les enfants ont en effet besoin d'un cadre et d'une cohérence.** C'est pour cela que les professionnelles ont travaillé sur les règles et les limites lors de réunions. Certaines ne se négocient pas et concernent :

- la destruction volontaire de matériel
- le fait de se mettre en danger
- le fait de faire du mal à l'autre

Ces trois grands interdits généraux, qui se déclinent en tout un tas de limites qui sont fixées à l'enfant, selon les situations observées.

- Les frustrations :

Les frustrations de l'enfant face aux règles et aux limites sont inévitables et normales. Elles permettent à l'enfant de se confronter aux principes de réalité qui est incompatible avec son principe de « toute puissance » et de « tout est à moi ». Que l'enfant réagisse aux limites et aux interdits est alors normal, c'est que l'enfant découvre les limites de son environnement, ce qu'il a le droit de faire ou pas, ce qui est dangereux etc...

Lorsque l'enfant fait face à une limite, il essaye, recommence. En fait, il ne provoque pas l'adulte (contrairement à ce que l'adulte pense souvent !) mais il s'assure que la limite est stable et qu'elle ne change pas. C'est rassurant pour lui, les règles sont des repères. L'enfant peut réagir de différentes manières : il peut pleurer, crier, être en colère parfois... cela est bon signe, car c'est que l'enfant commence à comprendre les limites qui sont fixées et les intègre progressivement. C'est aux professionnelles de faire preuve de patience, de répétition, de bienveillance dans ces apprentissages de règles et de limites.

L'enfant qui teste tout le temps les limites et les interdits, est en fait en demande de cadre et de repères. Et plus un enfant trouve quelqu'un de stable en face de lui, plus c'est bénéfique.

- Les émotions des enfants :

Les pleurs : ils peuvent être liés à une colère, une frustration, ou un mal être, ils peuvent exprimer un besoin ; c'est le seul moyen d'expression tant qu'il n'a pas la parole. Face aux pleurs, il est important de mettre des mots dessus et les accompagner avec douceur et bienveillance. **Un enfant ne pleure pas « pour rien », il y a toujours une raison (parfois les pleurs expriment un stress, quelque chose qui n'est pas visible, mais qui met l'enfant dans un certain inconfort ou même une détresse...)**

La colère : Un enfant en colère peut réagir très « violemment » : taper, hurler, se rouler par terre. Un enfant peut être pris de colère suite à une frustration, il peut en être envahi et ne pas savoir comment la contrôler. Lorsque les professionnelles sont face à ce genre de situation, elles l'empêchent de faire du mal et/ou de se faire du mal ; dans tous les cas l'enfant n'est pas puni, ni empêché d'être en colère. Cette émotion a besoin d'être évacuée sans cela elle risque d'être davantage « explosive ».

Les peurs : Certains enfants ont des peurs qui paraissent parfois minimes ou exagérées, mais qui sont importantes pour eux. Les membres de l'équipe sont alors à l'écoute des peurs de l'enfant et l'aident à les combattre. En lui parlant, en dédramatisant certaines situations et le rassurant sur le rôle de protection de l'adulte, les professionnelles aident l'enfant à apprivoiser

certaines angoisses. La mise en place de rituels, notamment avant d'aller à la sieste, peut être un moyen de créer des repères rassurants pour l'enfant.

Reconnaître et respecter les émotions de l'enfant, c'est le placer en position de sujet, lui permettre de construire son sentiment d'identité et de personnalité propre. Il est important de favoriser l'expression des émotions, car elles permettent un retour à l'équilibre. **Les accueillir, les écouter c'est permettre à l'enfant de libérer ses tensions mais également de se constituer une personne solide et une sécurité intérieure stable.** Pour accompagner une émotion il est nécessaire que les adultes mettent des mots dessus « je vois que tu es en colère » puis le laisser exprimer son émotion et cherche à comprendre d'où cela peut venir. Le rôle des professionnelles est de l'accompagner et de garder une attitude bienveillante et empathique, et mettent des mots dessus.

L'aménagement de l'espace

Une réflexion sur l'aménagement de l'espace est primordiale pour un accueil de qualité du tout-petit. Les jouets sont sélectionnés avec des critères objectifs, en quantité suffisante mais pas excessive. Une pièce trop encombrée bloque le jeu. L'aménagement de l'espace évolue au cours de l'année, en fonction de l'âge et des besoins des enfants, mais également au cours d'une journée en fonction des observations des professionnelles et des moments clefs (repas, temps de repos...).

- Les jeux à disposition :

Quel que soit le moment de la journée, des jeux sont mis à disposition des enfants. Les professionnelles adaptent les jeux proposés en fonction de l'âge et des capacités des enfants. Des coins de jeux « fermés » peuvent être mis en place pour séparer les enfants les plus âgés des plus jeunes pour ne pas mettre en danger ces derniers avec des jeux non adaptés. Certains espaces de jeux sont fixes au cours de l'année, comme les jeux symboliques, d'imitations et de construction : la cuisine, la dinette, le coin poupée, lecture... afin d'assurer un repère pour l'enfant et le rassurer.

- Les jeux libres :

Les jeux et les activités ludiques sont ce qui occupe principalement le jeune enfant tout au long de sa journée. L'adulte n'est pas forcément à l'initiative des jeux des enfants. Les professionnelles sont sensibilisées au **portage psychique**. L'adulte peut être présent tout en laissant les enfants interagir entre eux et n'intervenir qu'en cas de difficulté ou de sollicitation de la part d'un enfant. C'est ce que nous appelons le « jeu libre ».

La motricité libre

Lorsque nous évoquons le sujet de la motricité libre, il est important de rappeler que cela a d'abord lieu auprès de l'enfant. Il ne s'agit pas de laisser l'enfant explorer le monde tout seul ; les membres de l'équipe veillent avant tout à sa sécurité mais les accompagnent aussi par des regards, des sourires, des paroles, des encouragements ou parfois des gestes. **Cette présence attentive et attentionnée permet à l'enfant de développer un sentiment de sécurité et de confiance.** Serein il s'essaye à diverses expériences motrices et est encouragé à recommencer encore et encore., Il est essentiel de laisser l'enfant se déplacer seul et d'apprendre à se débrouiller dans ses mouvements grâce à son tonus musculaire et non grâce à l'aide de l'adulte. Il peut être présent dans l'accompagnement de ses gestes mais pas pour faire à sa place. La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit et sans le mettre dans une position qu'il n'a pas acquis par lui-même. Il est important que l'enfant ait conscience de ses propres appuis et son propre équilibre. Cela permet à l'enfant d'évoluer librement dans son corps et d'appréhender son schéma corporel.

Les enfants libres de leurs mouvements acquièrent ainsi :

- une grande aisance corporelle
- de la prudence
- un sentiment de compétence.

Ils développent également un esprit d'initiative, une curiosité et la persévérance. Cela développe leur intelligence et contribue au renforcement de leur estime de soi.

Les tout-petits sont principalement installés au sol et **laissés libres de leurs mouvements afin de favoriser au maximum leurs découvertes**. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté d'eux pour éveiller leurs sens. Des hochets et des jouets légers sont installés autour de lui pour favoriser sa motricité et l'inciter à aller découvrir le reste de la pièce. La position sur le dos est la position qui permet au plus petit le plus de détente et de possibilités, et au fur et à mesure l'enfant va essayer de se tourner sur le côté puis sur le ventre. Il va placer ses jambes sous son ventre, ramper, essayer le 4 pattes. Il va se mettre assis puis debout. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de manière autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. L'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé. De même, il progresse à son rythme, prend des initiatives et fait ses propres expériences. Il sera ensuite autonome dans ses déplacements et n'aura pas besoin de l'intervention de l'adulte. De cette manière, il va se développer harmonieusement afin de prendre confiance en lui.

A partir de ces principes, un bébé n'est pas mis assis s'il ne sait pas le faire lui-même. Tout comme les professionnelles ne font pas marcher un enfant en le tenant par la main même s'il est désireux de le faire. Les parents sont invités à faire de même. Dans la même idée de liberté un enfant n'est pas laissé dans le transat trop longtemps. L'équipe informe également les familles sur les dangers du trotteur (« youpala ») qui est un matériel inutile et dangereux, malgré le plaisir qu'il peut procurer à l'enfant. Ces différents « aides » et ce matériel bloquent l'enfant dans ses postures qu'il n'a pas encore expérimentées de lui-même et créent du retard car il reste davantage dépendant de l'adulte et met plus de temps à faire de lui-même.

La structure toboggan est en libre accès toute la journée pour tous les enfants. L'enfant est libre d'appréhender la structure comme il le souhaite, il n'y a pas de sens défini sauf à laisser l'enfant qui descend la rampe de glisse toujours prioritaire. Il est interdit de le grimper par l'extérieur ou de se mettre debout sur la piste de glisse.

Favoriser le langage par la verbalisation, la reformulation

Les professionnelles parlent beaucoup aux nourrissons et aux enfants. Car c'est par imitation, par ce qu'ils entendent que les enfants intègrent du vocabulaire et comprennent le monde qui les entoure. Les actions de l'enfant sont verbalisées, ainsi que les émotions. Les professionnelles préviennent l'enfant avant d'agir, leur parlent de leur environnement proche. La verbalisation permet à l'enfant d'évoluer dans un monde de langage oral, et lui permet de connaître des mots, et de les intégrer dans sa mémoire. Il est bon de savoir qu'un enfant comprend très tôt ce qui lui est dit. Qu'il est fondamental de parler au bébé et de l'aider à comprendre le monde qui l'entoure et ce qui se passe pour lui. Cela permet de le rendre acteur et à l'intégrer dans son environnement.

Les ateliers encadrés, organisés, proposés

Lorsque les enfants grandissent et que les capacités motrices se développent (capacité à se tenir assis, développement de la motricité fine...), les professionnelles leur proposent des ateliers (ateliers créatifs tels que la peinture, ou ateliers moteurs par exemple). L'objectif de

ces ateliers est de permettre aux enfants de découvrir des matières, des couleurs, parfois des goûts, d'affiner leur motricité fine ou globale. Ce n'est pas la production finale qui compte mais les découvertes que ces ateliers suscitent chez l'enfant.

L'objectif de ces moments n'est pas de produire quelque chose ; vouloir « faire faire » une activité spécifique à un jeune enfant pour l'occuper ou répondre à une commande ne correspond pas à la manière dont l'enfant apprend. Il va s'y conformer, obéissant ou souhaitant faire plaisir aux adultes, adorant la nouveauté et toujours prêt à s'engager dans de nouvelles expériences, mais il s'en lassera aussitôt, faute d'intérêt pour lui. Ce qui prime c'est le plaisir de la découverte et de ses capacités, qui permettent à l'enfant de prendre confiance en lui et de faire des expériences qui lui permettent de développer sa créativité notamment. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans sa découverte et sa compréhension du monde qui l'entoure. Le résultat attendu n'est pas « le beau », mais plutôt l'enthousiasme et la découverte de matière, de techniques et de l'expérimentation de quelques notions de bases (grand, petit/couleurs/ contraires) qui se font naturellement par les expériences de l'enfant et la verbalisation de l'adulte.

L'enfant est invité et en aucun cas contraint. **L'adulte n'intervient pas dans la réalisation de l'œuvre de l'enfant : il ne tient pas la main de l'enfant pour la diriger ni ne l'oblige à faire sa réalisation dans son sens.**

L'activité n'est jamais retouchée par la professionnelle (ex : le dessin est découpé avant la réalisation par l'enfant et plus après)

L'autonomie

A travers son quotidien l'enfant va explorer le monde qui l'entoure et toutes les interactions qui lui sont proposées grâce à son environnement. Peu à peu il grandit et apprend à se débrouiller seul.

Nous mettons en place des moyens très concrets pour que l'enfant puisse s'autonomiser au mieux lors de ces différents temps du quotidien notamment lors des repas. En effet, ce moment est un temps fort de son quotidien où il peut apprendre beaucoup de petits gestes qui vont l'aider à grandir. Nous proposons aux enfants des couverts adaptés (fourchettes et cuillères en fonction du repas). L'encourager à manger seul plutôt que de se faire aider est une bonne manière pour que l'enfant puisse s'autonomiser, cela en prenant en compte sa capacité d'autonomie. Nous laissons l'enfant explorer son assiette et si nous devons l'accompagner nous le faisons avec une double cuillère. A la fin de chaque repas, l'enfant est appelé au lavabo pour se laver le visage et les mains avec un gant.

Avant la sieste, l'enfant est appelé par une professionnelle pour venir se déshabiller dans la dorloteuse. Une bannette au nom de l'enfant avec un symbole attribué pour chacun est mise à disposition pour que l'enfant se déshabille seul.

Ce symbole se retrouve à tous les endroits où les enfants mettent leurs affaires : casier dans l'entrée, casier à doudous, étagère chaussures)

L'autonomie n'est pas uniquement liée à l'apprentissage des gestes du quotidien, il se réfère également à l'autonomie de la découverte du jeu. L'enfant doit en effet explorer seul un jouet, l'adulte est présent pour l'accompagner mais il doit faire cette découverte par sa propre initiative. C'est pourquoi nous insistons sur le fait de proposer un temps libre après chaque activité dirigée. Par exemple, après une activité peinture avec des consignes plus cadrées il est nécessaire que l'enfant puisse « se décharger » en agissant librement. Nous proposons donc un support qui lui permette de libérer son imagination comme il le souhaite.

Les soins à l'enfant

Lors des soins à l'enfant nous favorisons la continuité des soins. La continuité des soins se traduit par la prise en charge d'un enfant tout au long d'un temps donné. Il ne s'agit pas d'établir une référence enfant/professionnelle sur l'année, mais d'instaurer une continuité du suivi quotidien qui pose des repères pour l'enfant. La professionnelle essaie, dans la mesure du possible, de changer, coucher, lever et nourrir les mêmes enfants sur une journée tout en verbalisant au maximum. Les soins sont regroupés de manière à ne pas provoquer d'aller et venues inutiles et de ruptures dans la relation avec l'enfant. Chaque soin est l'occasion de communiquer avec l'enfant et de décrire ce que l'on fait ce qui concourt au développement du langage de l'enfant.

Les repas

- Une ambiance pour bien manger :

Les temps de repas peuvent être l'occasion de pleurs chez les très jeunes enfants. Ces pleurs peuvent être liés à l'angoisse du temps de transition entre le temps de jeu et le temps de repas, mais également au sentiment de faim de l'enfant qui n'est pas toujours contenté immédiatement. Les temps de repas sont donc organisés pour se passer le plus au calme possible : les professionnelles verbalisent à l'enfant ce qui est en train de se dérouler et les accompagnent, verbalement et physiquement, tout au long de ce moment. Les aliments sont proposés à l'enfant pour qu'il goûte en fonction de la diversification commencée au domicile. Les adultes veillent au bon déroulement du repas et ne forcent pas. **Il n'y a pas d'enjeux ni affectif (l'enfant ne mange pas pour faire plaisir à l'adulte)** ni autour de la suite du repas (l'enfant a son repas complet du début à la fin quoi qu'il arrive). Les professionnelles accompagnent les enfants dans la découverte du repas en fonction de leurs capacités : tenir un verre, une cuillère, manger avec de l'aide (double cuillère) puis seul, manger à table, manger avec les mains si besoin afin d'expérimenter la découverte des aliments, se laver les mains et le visage au gant de toilette sont des étapes progressives qui amènent peu à peu l'enfant vers une autonomie pendant le repas. Les professionnelles échangent avec les parents sur ce qui se fait à la maison et les capacités de l'enfant pour **harmoniser au mieux ce qui est proposé à l'enfant entre le domicile et la Micro-crèche**. Le moment du repas est un moment convivial où nous nous retrouvons pour partager et échanger. C'est un moment de découverte et d'apprentissage où l'adulte ne met pas de pression à l'enfant. Nous nous refusons de forcer un enfant à manger, nous incitons l'enfant à goûter ce qui lui est proposé mais l'enfant décide s'il veut continuer ou pas.

Nous mettons à disposition des cuillères et/ou des fourchettes pour une meilleure prise des aliments, si l'enfant utilise ses mains pour manger nous lui proposons d'utiliser sa cuillère mais manger à la main fait aussi partie de la découverte des différentes textures qui lui sont proposées dans son assiette. Si l'enfant souhaite qu'on l'accompagne pour manger nous le faisons soit avec une double cuillère soit avec la cuillère de l'enfant s'il nous la donne : **on ne prend pas la cuillère des mains de l'enfant pour « faire à sa place » et aller plus vite.**

La durée du repas n'excède pas les 45 minutes et chaque enfant a une **place repère** qui lui est attribuée pour l'année mais qui peut être revue au cours de l'année. Nous donnons de l'eau à volonté et dès le début du repas, nous privilégions dès l'introduction des purées (vers 5-6 mois) l'utilisation du verre afin de répondre au besoin d'autonomie et d'habileté de l'enfant.

- Chacun son rythme :

Les repas des très jeunes enfants sont donnés en fonction de leurs besoins et du rythme qui leur est propre. L'enfant est installé en chaise haute afin faciliter le repas en double cuillère. En fonction de ce que les parents auront transmis le matin et de la connaissance que les professionnelles ont des enfants, les repas des bébés seront donnés à des heures

particulières. Le mobilier est adapté pour que cette transition se fasse de manière progressive (transats, puis chaises hautes avec ou sans plateau individuel et enfin petites chaises de deux tailles différentes pour passer à table. Petit à petit, quand les enfants grandissent, le rythme des repas s'harmonise et les enfants découvrent les repas « collectifs » à table. Nous privilégions la continuité pédagogique lors du repas des bébés, la professionnelle donnera le repas complet à l'enfant. Dans la mesure du possible, nous mettons tout en œuvre afin de respecter cette continuité

- Santé et équilibre alimentaire :

Les repas sont fournis par le restaurant scolaire ; Les menus sont élaborés dans le souci d'une alimentation équilibrée. Ils sont élaborés de manière à couvrir les apports nutritionnels nécessaires au bon développement de l'enfant : le menu se compose d'une entrée (crudités, soupe de légumes) puis d'un plat (viande, poisson ou œuf avec un féculent et un légume) puis d'un fromage et d'un fruit. L'assiette est grammée afin d'avoir la quantité nécessaire pour l'enfant.

Les régimes particuliers (religieux, médicaux ou conviction personnelle) sont respectés dans la limite du fonctionnement d'une structure d'accueil collectif.

Un lait maternisé en poudre est proposé par la crèche ; si ce n'est pas celui pris par l'enfant, la famille apporte son lait dans une boîte neuve qui sera ouverte par l'équipe (datée et rangée au nom de l'enfant) pour des raisons d'hygiène alimentaire et pour s'assurer de la conservation du lait jusqu'à sa date limite. Les parents sont informés un peu avant que la boîte se termine ou que le lait arrive à expiration afin qu'ils puissent en ramener une nouvelle. En fonction de l'âge de l'enfant, la structure peut proposer des préparations pour nourrissons (lait 1^{er} âge), des préparations de suite (lait 2^{ème} âge et yaourts au lait infantile jusqu'à 12 mois en alternance avec des laitages classiques natures) et du lait de croissance.

Le change

La couche des enfants est changée tout au long de la journée, en fonction de leurs besoins.

Les changes sont faits sur une serviette, au gant et à l'eau pour les urines et au gant à l'eau et au savon pour une selle. Les professionnelles verbalisent ce qui se passe lors du temps de change, du moment où elles vont chercher l'enfant au moment où elles le reposent. Cela permet à l'enfant de mettre des mots sur ce qu'il est en train de vivre et favorise la coopération. C'est un temps individuel, d'échange et d'observation privilégié.

Le pot/toilettes et acquisition de la continence

Pour la mise au pot/aux toilettes, il faut distinguer deux étapes : la découverte du pot dans un premier temps et l'apprentissage de la continence dans un second temps. L'équipe privilégie l'intimité de l'enfant, son autonomie et le respect de son rythme. Dans une démarche de coéducation, les professionnelles proposent le pot aux enfants qui y vont déjà chez eux, avec leurs parents. Un enfant qui ne veut pas aller sur le pot ne sera pas forcé. De même si l'équipe juge que l'enfant ne possède pas les aptitudes psychomotrices nécessaires il sera expliqué à la famille que le pot ne sera pas proposé à la crèche pour le moment. La maîtrise des sphincters est une étape importante chez le jeune enfant et même si ses parents décident que c'est le bon moment de ne plus porter de couches il ne peut pas le forcer à être propre. Lui seul choisit si oui ou non il a envie de lui faire plaisir et de respecter sa demande. Le comportement de l'équipe vis à vis de l'enfant concernant sa propreté, se fait en fonction de ses envies, de ses capacités. L'acquisition de la propreté ne peut se faire que si l'enfant **est prêt physiologiquement et affectivement**. Une fois prêt physiologiquement c'est affectivement que cela peut prendre du temps ; l'enfant peut mettre du temps à grandir et il est très important de respecter le rythme de chacun afin de ne pas créer de blocage. Il a besoin d'avoir confiance en lui et en son environnement afin d'être prêt. L'équipe encourage et

valorise les efforts et les progrès de chaque enfant tout en évitant bien les comparaisons. Dans une approche bienveillante et respectueuse, il est accompagné ainsi vers ses nouvelles acquisitions, sans être forcé à quoi que ce soit.

L'hygiène au quotidien

Dans un souci d'hygiène, les gants sont mis au sale après chaque change et les serviettes après les selles. Un protocole de lavage des locaux et des jouets a été mis en place pour limiter le risque de contagion.

Des sur chaussures sont mises à disposition à l'entrée de la crèche et sont **obligatoires** pour pénétrer dans l'espace de vie.

Une attention particulière est portée à l'entretien des locaux qui sont nettoyés chaque jour matin et soir.

La Micro-crèche est également un lieu de prévention. Les parents sont informés en cas d'épidémie mais également sur les risques médicaux et d'hygiène pouvant concerner les très jeunes enfants. Il existe une liste des maladies qui nécessitent une éviction obligatoire dans notre collectivité.

Le sommeil

- Une ambiance pour bien dormir :

Avant la sieste, les enfants les plus grands viennent se déshabiller dans la dortoir. Une bannette au nom de l'enfant avec un symbole attribué pour chacun est mise à disposition pour que l'enfant se déshabille seul.

Les volets/rideaux sont légèrement fermés pour que les enfants puissent se reposer dans la pénombre. La crèche possède deux chambres ce qui permet aux professionnelles de répartir les enfants en fonction de l'âge et du rythme de sommeil de chaque enfant. Le but est de respecter au maximum le sommeil de chaque enfant

- Les repères :

S'endormir pour l'enfant n'est pas toujours chose aisée : cela représente pour lui une séparation qui peut être difficile à vivre. Chez le bébé, toute séparation peut représenter une source d'angoisse. Accepter de s'endormir, c'est accepter de lâcher prise, de se laisser aller vers l'inconnu. Il arrive que cela provoque un stress qui génère des pleurs et /ou un refus de s'endormir. Le rôle des professionnelles est de créer une **atmosphère sécurisante pour l'enfant, en l'accompagnant si nécessaire dans son endormissement**. Pour cela l'équipe prend aussi en compte les habitudes familiales, les rituels d'endormissement des familles (bercements, chansons, présence, câlins etc... Une fois que l'enfant se sent suffisamment en sécurité, il est plus facile pour lui de s'endormir seul les fois suivantes. En fonction des observations et des connaissances de l'enfant, les professionnelles tentent de s'adapter à chaque enfant dans l'optique que les rythmes de chacun soient bien respectés et que son sommeil soit de qualité. Les professionnelles verbalisent ce qui se passe lorsqu'ils vont coucher un enfant, du moment où ils le prennent dans les bras au moment où ils quittent la chambre. Cela lui permet de mettre des mots sur ce qu'il vit et permet de le sécuriser. Chaque enfant possède son propre lit. C'est un repère sécurisant pour lui (place dans la chambre, enfants autour de lui).

Chaque enfant a un rythme de sommeil qui lui est propre. En grandissant, ces rythmes s'harmonisent mais des événements particuliers (mauvaise nuit, maladie...) peuvent les affecter. Le rythme de chaque enfant est respecté au maximum : un bébé qui semble fatigué sera couché quelle que soit l'heure et le moment de la journée. Les professionnelles

connaissent les habitudes de sommeil de chaque enfant et agissent en fonction du rythme de chacun ; elles portent une grande importance à respecter les besoins en sommeil de chaque enfant et pour cela elles observent, apprennent à les reconnaître et s'adaptent. **En aucun cas un enfant qui dort n'est réveillé.**

L'objet transitionnel : le doudou et la tétine

Le doudou/la tétine représentent la transition entre la sphère familiale et la structure. Elles permettent à l'enfant de **se rassurer** avec une odeur/une texture familière. De plus, les tout-petits ont parfois un besoin de succion très important. L'objet transitionnel marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de ses parents : en s'attachant à un objet, il met en place une protection contre ses angoisses et c'est lui qui a le contrôle (contrairement à sa mère ou son père qui apparaissent et disparaissent à leur guise et non à celle de l'enfant). Ainsi il a un effet calmant et rassurant et facilite aussi le sommeil. **Les doudous et tétines sont donc laissés aux enfants si l'équipe remarque qu'ils en ont le besoin et/ou si l'enfant en fait la demande.** La structure dispose d'un casier à doudou pour les enfants. Il permet à la fois de ranger les doudous séparément, dans un souci d'hygiène, et d'amener les enfants peu à peu dans une gestion autonome de leur doudou. Les professionnelles accompagnent peu à peu les enfants dans cette démarche en leur proposant, selon leurs capacités, de ranger leur doudou/leur tétine dans leur petite case personnalisée, lorsqu'ils ne semblent plus en avoir besoin et particulièrement pour les temps d'activités

Les soins médicaux

Les professionnelles sont amenées à effectuer différents soins paramédicaux aux enfants. Elles sont formées pour les soins simples (chutes, hématomes, égratignures...) ainsi que les soins d'urgence (étouffement, malaise ...) Certains soins se font sans ordonnance (prise de température exclusivement frontale ou axillaire).

Aucun médicament en dehors du paracétamol administré selon protocole ne sera autorisé hors PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Les professionnelles notent tous les soins effectués aux enfants dans un souci de traçabilité et renseignent le registre infirmier pour les médicaments. Il est demandé aux familles une attention particulière à nous informer de tout traitement en cours à la maison afin de bien prendre en charge leur enfant notamment pour les éventuels effets secondaires liés (maux de ventre, selles diarrhéiques etc...)

Il est important également de signaler à la professionnelle accueillante si l'enfant est fiévreux dès le matin afin que l'équipe surveille son état de santé et sa température au cours de la journée. Il est également important d'informer s'il a eu du doliprane à la maison afin de respecter le délai de 6 heures entre chaque prise.

17) La passerelle crèche/école

En vue d'accompagner l'enfant dans la transition entre ces deux univers, la micro crèche organise une passerelle en partenariat avec l'école Maurice Genevoix de Belbeuf. Deux professionnelles accompagnent un petit groupe d'enfant selon le protocole de sortie en vigueur dans le règlement de fonctionnement : une ou deux séances sont organisées au mois de juin en vue de proposer une immersion dans le futur cadre de vie de l'enfant. Ce dernier découvre alors un temps de classe autour d'activités proposées par l'enseignant, un temps de regroupement autour de la lecture d'une histoire ainsi qu'un parcours dans la salle motricité. Il participe également au temps de récréation dans la cour de l'école.

A 11h30, l'enfant suit les élèves de la classe afin de se rendre au restaurant scolaire pour déjeuner. Il déjeune à une table dédiée en compagnie de ses camarades de crèche ainsi

que ses deux référentes, tout en se familiarisant avec l'animation et les habitudes de restauration des écoliers.

A l'issue de cette matinée, l'enfant rentre à la crèche (12h30) et continue le cours de sa journée habituelle. Lors du temps de transmission du soir, ce temps fort de l'année est racontée à la famille ce qui permet ensuite à l'enfant et ses parents de pouvoir l'évoquer autant qu'ils le souhaitent.

V. LE TRAVAIL EN EQUIPE

1) Réunions

Des réunions en dehors de l'ouverture de la crèche sont faites régulièrement par l'équipe ; Elles permettent d'aborder l'organisation de la structure, le déroulement des accueils, ... Des points réguliers sont également faits en équipe à la fois sur les enfants et l'organisation de la structure pour un accueil au plus proche des besoins des enfants.

Une journée pédagogique a lieu une fois par an.

2) Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)

En conformité avec l'article R 2324-37 du décret du 30 aout 2021, la Micro-Crèche s'attribue la collaboration d'un psychologue à hauteur de 6 heures minimum par an dont deux heures tous les trimestres, sous forme de vacations. Ces séances visant à offrir un soutien éducatif à l'équipe, travailler à l'harmonisation des pratiques et réfléchir aux éventuelles difficultés survenant dans le cadre de la crèche ont lieu en dehors de l'accueil des enfants, soit le soir après 18h30.

3) Les formations

Dans le cadre de la formation tout au long de la carrière, les professionnelles sont amenées à partir en formation une à deux fois par an.

4) L'accueil des stagiaires et étudiant(e)s

Nous sommes amenés à prendre en charge régulièrement des stagiaires et des étudiants (auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance...). Cet accueil s'effectue en préservant la sécurité physique et psycho affective des enfants. Les familles sont systématiquement prévenues en amont de l'arrivée de stagiaires ou étudiants dans la structure. La formation aux métiers de la petite enfance se fait en partie sur le terrain et l'équipe s'investit dans la formation des futur(e)s professionnel(le)s.

Dans une volonté de proposer une formation et un encadrement de qualité, un(e) seul(e) stagiaire et/ou étudiant(e) est accueilli(e) à la fois dans une structure. Il(elle) sera suivi(e) par une professionnelle en particulier qui sera sa référente. Il peut être amené à s'occuper des enfants, à participer au fonctionnement de la structure et peut être en lien avec les familles.

Les membres de l'équipe trouvent important de pouvoir transmettre un métier, des savoirs, des compétences et d'avoir également ce regard neuf et extérieur du stagiaire. Cela permet aux professionnelles d'être confrontées à des regards extérieurs, ce qui amène toujours plus de réflexion quant aux pratiques, la pédagogie mise en place, l'organisation...

L'accueil représente la base de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille au sein de la structure. C'est pour cela que l'équipe le pense, l'organise et l'anticipe pour l'arrivée de nouvelles familles mais également de stagiaires ou de nouveaux membres de l'équipe.

Fait à Belbeuf en deux exemplaires, le

Signatures :

La responsable de l'établissement

Le père et la mère

Lu et approuvé

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.

